



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA 2FOPEN-JS
19 Mars 2014 à Parçay-Meslay**

Présents :

- Comités départementaux présents : **19**
- Comités départementaux représentés : **24**
- Comités départements non représentés : **12**
- Ligues présentes ou représentées : **2**
- Ligue non représentée : **1**

ORDRE DU JOUR

Ordre du Jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
2. Intervention du bureau de vote déjà élu
3. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale 2013
4. Présentation du rapport moral par le Président
5. Présentation du rapport d'activités par la Secrétaire Générale
6. Discussion
7. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
8. Présentation du bilan financier par l'Expert Comptable et la Trésorière
9. Discussion
10. Vote du bilan financier
11. Election au Comité Directeur (1 poste à pourvoir)
12. Licences saison sportive 2014-2015
13. Conventions d'Objectifs 2014 et aides aux départements
14. Vote du budget prévisionnel
15. Nouvelles orientations pour 2014 et 2015
16. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président, Claude DRAZEK,

- remercie toutes les personnes présentes,
- fait état des personnes excusées et représentées et déclare la séance ouverte.

INTERVENTION DU BUREAU DE VOTE

La commission électorale :

- fait état des voix présentes, représentées et absentes ;
- propose le vote à main levée, accepté à l'unanimité.

Elle informe l'Assemblée générale que le quorum est atteint, représentant ainsi 91,54 % de votants. L'unanimité des voix exprimées est donc de 8 074

Total des Voix :	8 820	
Voix présentes :	5 525	Nombre de voix votantes : 8 074
Voix représentées :	2 549	
Absents :	746	

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2013 est soumis au vote

VOTE SUR L'APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU AG 2013

POUR : 7 919
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 155

Le compte rendu de l'AG 2013 est adopté.

RAPPORT MORAL par le Président, Claude DRAZEK

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s collègues,

Une année s'est écoulée depuis qu'une nouvelle équipe a été élue pour animer, diriger... notre fédération et ceci pour la durée d'une olympiade.

Dès la mise en place de ce nouveau comité directeur, les dossiers à traiter furent nombreux et chacun... chacune a contribué, selon ses disponibilités, selon ses compétences, à trouver des solutions.

Qu'ils (elles) en soient ici remercié(e)s.

Malgré cela, les obstacles demeurent nombreux et il est peut-être écrit que tous les 7 ans notre fédération doit connaître un « tsunami » :

- 1999 : Changement de dénomination, de siège social et de bureau national
- 2006 : Démission du bureau national suite à de graves difficultés financières.
- 2013 : Alertes budgétaires et interrogations quant à l'avenir de notre structure.

Gageons donc que la 2FOPEN-JS connaîtra un avenir plus serein jusqu'en 2020 !

Au chapitre des finances :

- le **ministère des sports** revoit à la baisse ses subventions d'année en année. Pour mémoire, de 100 000 € en 2003 elle est passée à 25 000 € en 2014.
- la **masse salariale** de 30 000 € en 2007 est passée à 100 000 €.

En effet, après une longue période de fonctionnement avec des emplois aidés de 70 à 90%, il a bien fallu que nous engagions du personnel qualifié en CDI. C'est ainsi que depuis 2012 :

- Christèle DERRE assure la responsabilité administrative et financière
 - Nadège SIROTE assure la comptabilité, le développement et la communication.
- Elles sont aidées en cela par Anne PORCHER pour laquelle nous bénéficions d'un contrat aidé.

Depuis leur arrivée, ce personnel 100% féminin a fait preuve d'une farouche volonté de bien servir notre fédération. Dévouées, compétentes, scrupuleuses, elles ont déchargé les élus bénévoles que nous sommes de nombreux dossiers que nous avions à traiter auparavant.

Certes, quelques maladroites ou erreurs bien compréhensibles et excusables ont pu être commises au cours des mois qui ont suivi leur recrutement.

Nous avons clôturé l'exercice 2013 avec un déficit. En conséquence, nous avons dû puiser dans une partie de la réserve financière que nous avons constituée.

Quand on sait que dans un souci de bonne gestion, cette réserve devrait s'élever à une année de masse salariale...

Pour mémoire, toutes aides confondues MJS + partenaires (MGEN – MAIF – CASDEN), nous pouvons « redistribuer », en moyenne, 5 € par licencié... le reste ne pouvant se faire que sur nos fonds propres.

Il nous faudra donc augmenter nos recettes avec le prix des licences et réduire nos dépenses avec les rétrocessions et aides tout en recherchant de nouveaux partenaires.

De nombreuses fédérations ou clubs sportifs connaissent les mêmes difficultés et recherchent, comme nous, les solutions qui leur permettraient de survivre à défaut de se développer.

Une chose est sûre : nous devons, de plus en plus, ne compter que sur nous-mêmes...

Au chapitre du fonctionnement et du développement

A – Nous souffrons d'une méconnaissance totale ou partielle du fonctionnement des comités départementaux. Nous avons bien conscience, élus et bénévoles que nous sommes aussi dans nos départements, des difficultés que vous rencontrez, au quotidien, sur le terrain, pour gérer, animer, coordonner les activités que vous mettez en place.

Certains responsables, parmi vous, souhaiteraient « passer la main » après de nombreuses années au service de leurs collègues mais ne trouvent pas de successeurs... Crise du bénévolat oblige !... et c'est ainsi que, parfois, cette situation aboutit à la mise en sommeil du comité départemental.

Sachez donc que nous sommes à votre écoute et que, dans la mesure de nos moyens, nous pouvons, éventuellement, vous apporter l'aide dont vous pourriez avoir besoin. Sachez aussi que c'est avec plaisir que nous pourrions, à votre invitation, vous rendre visite sur le terrain pour un comité directeur, une AG ou une manifestation.

B – Trop nombreux, à nos yeux, sont les collègues qui, comme le stipule la loi, souscrivent une licence sans la partie assurance (IDC à 2 €). Ce choix n'est pas, parfois, le leur mais celui de leurs responsables.

C'est leur droit le plus légitime... Toutefois, nous ne répèterons jamais assez que la souscription de cette couverture :

- n'est pas substitutive mais cumulative
- facilite la gestion des licences par les personnels.
- Facilite la gestion des dossiers en cas d'accident.

C - Nos manifestations sportives (Challenges nationaux – Trophée des jeunes enseignants...) et/ou nos formations ne suscitent pas toujours l'intérêt escompté.

Une réflexion, une consultation du plus grand nombre s'impose donc quant à leur avenir.

D – Notre convention de partenariat avec la MGEN et concernant l'accueil de nos collègues retraités, représente une part de plus en plus importante de notre activité.

Le fonctionnement de ces sections connaît parfois de grandes disparités selon les régions. A nous d'harmoniser par des mises au point, des recadrages, des explications tout en laissant une part de liberté et d'imagination aux départements qui ont signé cet accord.

Afin de satisfaire les obligations légales en matière de sorties/voyages et concernant les sections qui pratiquent le tourisme social sans s'adresser à un voyageur, nous allons :

- demander une immatriculation tourisme
- recruter, avec l'aide financière de la MGEN, un agent diplômé dans cette spécialité.

Nos préoccupations, au quotidien, sont :

- la transparence de notre fonctionnement
- la recherche d'efficacité
- la légalité de nos actions et celles de nos instances décentralisées
- l'assainissement de notre gestion financière tenant compte des impératifs qui nous sont, pour certains, imposés.

Tout ceci nous amène à repenser nos actions, à repenser nos orientations et c'est ce que nous tenterons de vous exposer tout au long de cette assemblée générale. Alors il me reste à vous souhaiter, à nous souhaiter de bons travaux.

Je vous remercie

- d'une part, de participer à la vie démocratique
- d'autre part, de l'intérêt que vous portez au bon fonctionnement de votre fédération.

Le Président,
Claude DRAZEK

RAPPORT D'ACTIVITÉS par la Secrétaire Générale, Adèle PAGAN

1 - GÉNÉRALITÉS

➤ EQUIPE ADMINISTRATIVE

- Christèle DERRE (Responsable administrative et financière) en poste depuis février 2012
- Anne PORCHER pour un poste à mi-temps de secrétaire en contrat aidé depuis le 1^{er} mars 2012
- 13 août 2012 : Prise de fonctions de Nadège SIROTE (Comptabilité – Communication – Développement)

Cette équipe mise en place en 2012 a permis, grâce à son professionnalisme et ses compétences, de faire fonctionner la fédération en allégeant considérablement les tâches sous lesquelles croulaient les bénévoles.

Les restrictions budgétaires, les impératifs administratifs, l'augmentation des licenciés, les nombreuses sollicitations font que la somme de travail qui incombe à la fédération, donc aux bénévoles et aux salariées, est de plus en plus importante

➤ LICENCES

Augmentation des licences de 2€. Ce fut une erreur de ne pas les avoir augmenté régulièrement tous les ans.

La Fédération a clôturé l'année sportive 2012-2013 avec 8820 licenciés contre 8588 l'année précédente, ce qui représente une progression de 2,7.% par rapport à la saison 2011-2012. Effets convention MGEN (5135 licences pour 3685 actifs)

La progression des effectifs se poursuit donc sachant que cette dynamique doit se pérenniser pour l'avenir. La signature de nouvelles conventions MGEN est à développer, toujours avec le soutien du national, et en organisant des réunions sur le terrain. Il n'en demeure pas moins que notre préoccupation doit rester l'augmentation de nos licenciés actifs.

A noter que ces effectifs se répartissent en :

- 54,60 % Femmes et 45,40 % hommes
- 58,22 % MGEN et 41,78 % actifs

51 comités répartis comme suit :

- 1 à 50 licenciés : 18 comités
- 51 à 100 licenciés : 9
- 100 à 150 : 5
- 151 à 200 : 2
- 201 à 300 : 10
- + de 300 : 7

... et 7 comités « en sommeil »

Pour info au 13 mars 2014 : 8423 licences pour 8321 l'an dernier à fin mars (p. info entre CD18/2 et 13/3 pratiquement pas d'évolution)

➤ **LES INSTANCES NATIONALES :**

Sur l'année 2012/2013

- le Bureau fédéral s'est réuni les 20 septembre 2012, 31 janvier et 17 mai 2013
- Le Comité Directeur s'est réuni aussi trois fois : 14 novembre 2012, 12 mars et 19 juin 2013
- La commission stages-Formation : 19 septembre 2012 et 7 au 9 décembre 2012 à Lyon

A ce sujet, il faut noter que durant l'été 2013 a été lancée une enquête auprès des CD par une équipe de 5 bénévoles et 1 salariée. Ils se sont répartis les 53 CD à contacter pour savoir comment ils étaient organisés, quelles étaient leurs attentes et leurs besoins en matière de formation. Cela ne s'est pas limité à l'envoi de mails (auxquels certains ont répondu, et qu'ils en soient remerciés) mais aussi à des appels téléphoniques répétés. Constat est fait qu'il est très difficile d'établir un minimum de relation avec les CD.

➤ **AIDES ET CONVENTIONS :**

Nous avons pu tenir nos engagements en décembre, à savoir :

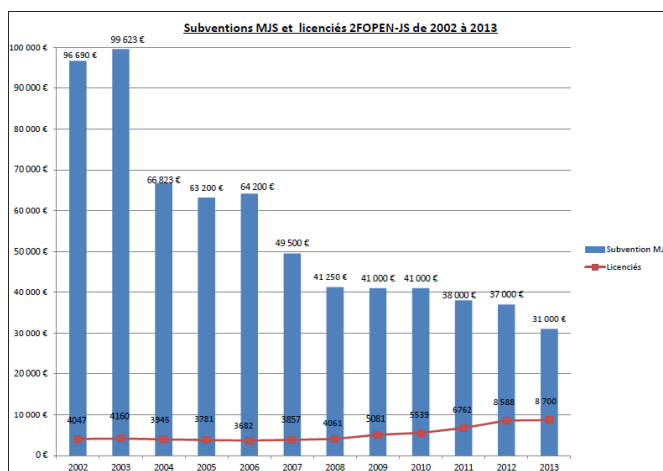
- Versement de la rétrocession sur licence de **7 €** par adhérent actifs et **10 €** pour les licenciés MGEN. **74 774€** (72 680€ en 2012)
- Versement des Conventions Sport Entreprises (Golf et Tennis) et Sport Loisir aux Comités qui avaient fait parvenir leur dossier avec les justificatifs. A noter que le MJS ne verse plus d'aide sur ce chapitre. Il a donc fallu revoir cette aide en fond propres à la baisse : **18 430 €** (24 155 € en 2012) et il va falloir travailler au contenu de cette convention pour l'adapter aux futures orientations de la fédération.

2 - RELATIONS AVEC PARTENAIRES ET INSTITUTIONS :

• **MINISTÈRE de la JEUNESSE et des SPORTS :**

Rencontre avec la Direction des Sports chargée des Fédérations Multisports le 5 juillet 2013 pour négociation de la Convention pluriannuelle 2014-2017.

Attribution d'une subvention de 31 000 € en 2013 et 25 000 € pour 2014, encore en baisse par rapport à celle accordée l'année précédente. A noter que cette subvention décroît à grande vitesse depuis quelques années comme le montre le graphique ci-après :



Objectifs :

1. Accroître la pratique sportive (indicateur: nombre de manifestations organisées concernant un public intergénérationnel)
2. Développer les compétences des ressources humaines de la fédération (indicateur: nombre de journées stagiaires bénévoles)
3. Développer la pratique des seniors dans une perspective de santé (indicateurs; nombre de licenciés seniors)

Aucune aide « sport entreprises », ni « Trophée des Jeunes Enseignants » ni « Challenges ».

J'insisterai sur ce point qui me semble essentiel pour le fonctionnement à venir de notre Fédération. Il ne sera plus possible de considérer l'aide aux départements pour le Sport Entreprise comme un dû, et il faudra que nos manifestations tendent de plus en plus vers une prise en charge à minima sur les fonds propres de la Fédération vers un autofinancement.

• **MAIF :**

Remerciements pour la prise en charge juridique du dossier photocopieur.

Avocat désigné par la MAIF: Maître CEBRON DE LISLE

Reports réguliers d'audience au Tribunal de commerce de Paris. Dernier en date du 5 mars 2014 après dépôt des conclusions adverses

Il est à rappeler que l'assurance prise à la MAIF ne se substitue pas à toute autre assurance (même MAIF individuelle) mais se cumule avec toute autre assurance.

Nombreux sont les collègues retraités qui prennent leur licence sans l'IDC (Indemnisation Dommages Corporels) pour ne pas être « sur-assuré » n'ayant encore pas saisi l'aspect cumulatif de cette assurance.

Nous avons rencontré un élu national (Christian PONSOLLE) à Paris le 13 janvier pour renégocier notre convention de partenariat, à savoir :

- Révision du montant de la subvention
- Insertion articles dans publications
- Partenariat sur manifestations sportives 5 pour mémoire, la MAIF fut, avec nous, le cofondateur du Trophée des IUFM)
- Aide à la formation aux premiers secours

• **CASDEN :**

Rencontre le 27 septembre 2012 à Noisiel avec Philippe MICLOT pour renégocier notre convention et envisager de nouveaux accords

Reconduction de la subvention à hauteur de 5 000 € et participation au Trophée des Jeunes enseignants.

Elle met également à notre disposition son service publication/communication pour la mise en forme de flyers et autre. Nous pourrions bientôt bénéficier de son réseau de correspondants, ce qui nous permettra d'être plus présents dans les établissements scolaires.

Notre 2FOPEN Mag' continue d'être diffusé dans toutes ses sections départementales.

• **MGEN :**

La MGEN reste notre plus important partenaire. La subvention octroyée est de 10 000€ notre interlocutrice directe étant Rose Saillard avec qui nous avons d'excellents rapports.

En ce qui concerne les clubs de retraités MGEN :

- 32 conventions signées à ce jour dont 2 depuis la dernière AG et 1 en cours (rattachement du 04 au 06)

La formation de Responsables de Comités départementaux faite l'an dernier, veille de l'AG, a permis à de nombreux dirigeants de comités d'avoir des éclaircissements quant aux couvertures assurance, responsabilités et saisie /envoi des licences.

- Constat a été fait que nos collègues des clubs de retraités se déplacent beaucoup, organisent de nombreux voyages. Cela nous met dans l'obligation de demander l'immatriculation tourisme pour être dans la légalité. Pour ce faire, il faut recruter un professionnel du tourisme qui supervisera, gèrera, organisera si nécessaire, tous les voyages. La MGEN

ayant aussi conscience de cette nécessité, il a été acté qu'elle contribuera à ce recrutement à hauteur de 2 fois 40 000€, ce qui représente 2 années de salaire chargés.

Toujours en projet : les réunions décentralisées qui n'ont pas pu être programmées.

➤ **ESPER (Economie Solidaire pour l'Ecole de la République)**

Rappel : La 2FOPEN en est membre depuis le 1^{er} janvier 2012

Participation aux AG et séminaires (derniers en date : 17/9/12 et 10/4/2013)

Cela nous a permis, cette année, d'être présents au **Salon de l'Education** du 21 au 24 nov. Ce salon n'est pas important, pour nous, au niveau du public qui le visite (jeunes en recherche d'orientation, familles, classes) mais très riche en rencontres et relations avec des organismes amis.

En résumé :

- MJS : subvention revue à la baisse chaque année, avec des priorités et des objectifs difficilement transposables à notre fédération, avec des sollicitations et des contraintes administratives tout au long de l'année de plus en plus strictes et pesantes.
- MAIF = Défense procès photocopieur, subvention ...
- CASDEN = Trophée des jeunes enseignants et Challenges
- MGEN = Convention Clubs de retraités + Nouvelle convention pour l'immatriculation Tourisme
- ESPER = organisme fédérateur de contacts

3 - STAGES ET MANIFESTATIONS

1) LES FORMATIONS

- **RESPONSABLES DEPARTEMENTAUX**

le 17 mars 2013 (Veille de l'AG) à Poitiers : Conventions MGEN – Couvertures MAIF – Dossiers CNDS

- **STAGE RECYCLAGE ACCOMPAGNATEURS de SKI**

Du 7 au 9 décembre 2012 à Lyon : 14 personnes

- **STAGES FORMATION ACCOMPAGNATEURS MONTAGNE**

Les 8 et 9 Décembre 2012 – St Gaudens (31) – 16 participants + 2 encadrants

Les 6 et 7 avril 2013 – Brignolles (83) – 16 participants + 2 encadrants

2) LES STAGES SPORTIFS - Saison 2012-2013

Stages organisés par la Fédération 2FOPEN-JS :

- Thalasso / randonnées : du 12 au 17 janvier 2013 - 4 participants
- Longefoy : 2 stages de ski
- ✓ Du 18 au 23 février 2013 : 17 participants + 2 encadrants
- ✓ Du 23 février au 3 mars 2013 : 62 participants + 6 encadrants

Stages organisés par nos Comités départementaux :

- Népal – trekking : octobre 2013 (CD 33) – 4 participants + 2 encadrants
- Courchevel – ski : du 20 au 27 janvier 2013 (CD 69) – 27 participants + 6 encadrants
- Châtel – ski alpin : du 2 au 9 mars 2013 (Ile de France) – 12 participants + 2 encadrants
- Urdos – ski alpin, surf, raquettes : du 3 au 9 mars 2013 (CD 33) – 42 participants + 4 encadrants
- Courchevel : du 25 mars au 1^{er} avril 2013 (CD 69) – 5 participants + 1 encadrant
- Croisière aux Antilles : du 7 au 21 avril 2013 (CD 75) – 8 participants + 2 encadrants
- Albret – golf : du 21 au 27 avril 2013 (CD 49) – 12 participants + 4 encadrants
- Chateaux cathares – randonnées : du 29 avril au 4 mai 2013 (CD33) – 11 participants + 2 encadrants
- Bulgarie – randonnées et tourisme : du 8 au 20 juillet 2013 (CD 33) – 16 participants + 2 encadrants
- Dinard – golf : du 4 au 11 août 2013 (CD 24) – 9 participants + 1 encadrant
- Guébréant – randonnées : du 24 au 31 août 2013 (CD 73) – 17 participants + 2 encadrants

3) LES MANIFESTATIONS FEDERALES

- **Trophée des jeunes enseignants**

Compte tenu du calendrier des examens et stages des futurs enseignants dont nous avons eu connaissance, il a été reporté au mois d'octobre 2013.

Faute de participants (3 équipes inscrites), le Trophée 2013 a été annulé.

Cela nous a amenés à en revoir la formule et les conditions d'inscription, sachant que la fédération veut maintenir cette manifestation qui s'adresse à un public de jeunes actifs.

- **Challenges nationaux**

A Poitiers. Participation de 275 personnes accueillies au CREPS les 18, 19 et 20 mai 2013 sous la responsabilité de la 2FOPEN-JS.

- Futsal- Volley – Badminton – Tennis – Golf – Pétanque + découverte du Blackminton
- 2 soirées animées : le samedi avec buffet et le dimanche avec repas festif et DJ

Hélas, le temps a été on ne peut plus pluvieux. Nos collègues golfeurs ont fait preuve de beaucoup de pugnacité même s'il leur a fallu, pour un bon nombre, se résoudre à abandonner. Cela n'a rien ôté à la bonne humeur générale de la soirée festive.

Cependant, durant ce week-end, il est à regretter le comportement et les déviances de certains qui ont introduit sur le site de l'alcool, strictement interdit. Nous avons dû assumer les remontrances de la direction du CREPS et accepter ne plus être les bienvenus.

GOLF O MAX :

250 ex vendus contre 463 en 2012. Cette vente reste une source de revenus pour les sections départementales avec un bénéfice possible de 5 € par carnet. Pb des départements qui vendent à prix coutant. !!!

4 - En matière d'INFORMATION - COMMUNICATION :

➤ VIA LE NET

Vous aurez sûrement remarqué le nouveau look de notre site, plus moderne et plus vivant.

La fédération a également sa page Facebook et nous avons pu constater une nette augmentation du nombre de visiteurs qui a eu un premier impact sur le taux de remplissage des stages sportifs. Les flyers ont été également modernisés et la newsletter a permis de remobiliser les comités en fonction de l'actualité.

- BULLETIN FÉDÉRAL 2FOPEN Mag'

Le Bulletin Fédéral, bulletin d'information à l'intention des adhérents, du grand public et des partenaires de la 2FOPEN-JS fait part de la vie de la Fédération et des Comités Départementaux, des stages sous la responsabilité des Comités et des infos pratiques.

Un seul numéro en janvier dernier a été diffusé par internet principalement par souci d'économie mais aussi :

- Envoi aux : sections selon leurs besoins
- aux antennes CASDEN et MGEN (sauf MAIF)
- aux stagiaires des 3 dernières années

5 - NOUVELLES ORIENTATIONS

Nous sommes loin de ce qu'était l'USFEN à l'origine. Nous ne sommes plus à la même époque, la société a profondément muté, le bénévolat est en perte de vitesse (pour ne pas dire en chute libre) et les moyens tant financiers qu'humains font défaut.

Pour durer, nous devons nous adapter, modifier notre fonctionnement, nous renforcer.

Même si les comités départementaux comptent de nombreux bénévoles, même si le comité directeur compte 22 bénévoles, même si le bureau fédéral en compte 10, le quotidien est géré par 3 ou 4 bénévoles sollicités en permanence. Déjà pour cela, il aura fallu évoluer et confier des tâches et des responsabilités à des salariés (que je saluerai là pour leurs compétences mais aussi leur implication et leur dévouement).

Il va nous falloir revoir des conventions, des accords, des coutumes qui étaient devenus institutionnels. Nous devons, d'une part, assainir notre trésorerie mais, d'autre part, rester fidèles à nos valeurs profondes et à notre spécificité.

Nos souhaits :

- Mieux connaître les comités départementaux (leur organisation statutaire, leurs activités, leur fonctionnement), avoir pour chacun d'eux un référent auquel on peut facilement s'adresser, tout comme les licenciés le font avec la fédé.
- Avoir cette proximité qui nous permet de bénéficier des expériences des uns et des autres, de nous enrichir mutuellement, de nous entraider. Cette proximité ne doit pas se limiter aux échanges par internet ou par téléphone, mais se développer grâce des rencontres « physiques » en faisant vivre les Ligues, en organisant des stages décentralisés, en favorisant un travail des élus fédéraux sur le terrain.
- Obtenir que les comités départementaux participent aux sollicitations de la fédé (enquêtes, infos, articles et photos pour faire partager la vie des CD sur notre site/notre mag...) et à ce qu'elle propose (stages, séjours, activités, challenges...)

En somme, inverser cette tendance « du chacun pour soi » qui mine une fédération.

Nous sommes sûrs que, vous ici présents, saurez être les relais auprès de vos départements, des départements voisins et amis qui ne sont pas là, pour que nous puissions œuvrer tous ensemble pour une 2FOPEN toujours présente et plus forte.

Adèle PAGAN

Secrétaire Générale de la 2FOPEN-JS

VOTES RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS

**POUR : 8 074
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2013

Point financier présenté par Claudie Baudon Trésorière, assistée de Madame Valérie Rochard, notre expert-comptable (cabinet IN EXTENSO)

Le tableau de l'exercice comptable déjà remis à tous les participants fait ressortir un solde négatif de 126 639 €, ce déficit est en grande partie dû à une remise à niveau de notre comptabilité, qui jusqu'à ce jour ne se conformait pas à la comptabilité d'engagements la seule garante de la réalité comptable et financière, mais s'arrêtait à la trésorerie. Cela avait le désagrément de mal appréhender la situation exacte de l'association, une tendance à se croire « riches » alors que ce n'était pas le cas. Le rapport financier de 2012 annonçait déjà que notre résultat financier positif était en grande partie dû à des actions sportives annulées et qu'il fallait être très vigilant.

Nous avons en effet la particularité d'avoir un exercice comptable en concordance avec l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) alors que notre activité sportive est en grande partie basée sur l'année scolaire (1^{er} septembre au 31 août). Madame Rochard ne souhaitait pas nous voir continuer sur cette voie et nous a fait réaffecter les écritures comptables pour « basculer » sur une comptabilité d'engagements.

Cette réforme impacte les recettes et les dépenses concernant nos activités sportives pour la période du 1er septembre 2013 au 31 décembre 2013. Les mouvements comptables ont été enregistrés, *mis à part*, et ils feront partis de l'exercice 2014. (En particulier les produits et dépenses rattachés à nos licences). Seule l'année de transition est sensible à ce changement. Pour les années suivantes, le roulement sera pris et sera totalement transparent

Ce glissement de méthode explique notre résultat négatif à hauteur de 120 978 €, un déficit d'exploitation de 5226 € étant directement imputable à l'exercice 2013. Ce mauvais résultat (hors régularisation) a obligé la Fédération à reconsidérer son activité et ses ressources, un «plan de redressement» a été élaboré.

Dans un premier temps il faut pallier la très forte baisse de notre subvention MJS par des ressources propres. Dès cette année 2014 sera soumis au vote une hausse des licences et une baisse des rétrocessions ainsi qu'un encadrement plus strict de l'aide au Sport d'Entreprises, avec une révision de cette convention applicable dès 2014. Il y aura également une recherche d'équilibre financier dans les offres de loisirs qui seront proposées. Les stages de formations devront être effectués dans le cadre des tarifs et documents sur lesquels nous avons travaillé en 2013.

Ces réformes que nous nous devons de mener à bien, font dire à Mme Rochard que la mise en application de ce plan devrait nous faire retrouver un équilibre financier dans un délai de trois ans.

Résultat de l'exercice 2013 : Moins 126 639 €

Dont 120 586 € dus au changement de méthode comptable

VOTE BILAN FINANCIER 2013

POUR : 8 074

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le bilan financier 2013 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

Le budget prévisionnel a été établi en positionnant prioritairement les recettes estimées «sûres» de l'année 2014. (Ces ressources tiennent compte d'une évolution du coût des licences, d'une baisse des aides aux Comités Départementaux, et du nouveau modèle comptable)

La répartition des charges en fonction des possibilités budgétaires constatées a été faite en préservant en priorité la masse salariale, puis les engagements pris par la Fédération sur ses activités sportives et de formation. Nous avons également mis en charges une provision de 11 000 € en garantie financière du futur poste à pourvoir de «responsable d'encadrement de séjours». La réglementation nous imposant d'avoir un capital de 30 000 € bloqués en garantie, nous commençons donc dès maintenant cette réserve.

Les frais de fonctionnement, comme les années précédentes, ont été évalués en fonction des dépenses 2013 avec ajustement poste par poste en fonction des réalités constatées.

Le budget prévisionnel 2014 a été fait conformément aux réformes prévues par la Fédération et doit être suffisant dans la mesure où la gestion sera conforme aux souhaits exprimés.

VOTES BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

Sur rétrocessions 2013-2014 : - 1€

POUR : 5 251

CONTRE : 2 386

ABSTENTIONS : 437

Le vote sur les rétrocessions 2013-2014 est adopté.

Principes de vote

**Sur rétrocessions 2014-2015 : - 2€
et majoration licence 2014-2015 : + 1€**

POUR : 5 973

CONTRE : 591

ABSTENTIONS : 1 510

Le vote sur les rétrocessions 2014-2015 est adopté.

POSTE A POURVOIR AU COMITE DIRECTEUR

Un poste était à pourvoir au Comité Directeur National, une seule candidature a été envoyée au siège et mise au vote, celle de Mme Michèle Bénito (2FOPEN-JS 65).

VOTE SUR LA CANDIDATURE DE MADAME BÉNITO AU COMITE DIRECTEUR

POUR : 8 074
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

La candidature de Madame Bénito au Comité Directeur est adoptée à l'unanimité.

LICENCES SAISON SPORTIVE 2014-2015

Une nouvelle tarification de la licence-assurance sera mise en place pour la saison sportive 2014-2015 avec majoration **de 1 €** pour toutes licences (actif et MGEN).

Comme l'a confirmé les votes du budget prévisionnel, le montant de la rétrocession prévue en novembre 2014 sera de 6 € par licence actif et 9 € par licence MGEN.

VOTE SUR LA TARIFICATION DES LICENCES 2014-2015 :

POUR : 5 973
CONTRE : 591
ABSTENTIONS : 1 510

Le tarif des licences 2014-2015 est adopté.

MANIFESTATIONS A VENIR

• ***Trophée des Jeunes Enseignants : 7ème édition à Carcans les 18 et 19 mai 2014***

Au programme des activités : canoë / stand-up paddle – run and bike – course d'orientation nocturne – biathlon / sarbane

Nos inquiétudes l'an dernier quant aux inscriptions, les problèmes de diffusion ont eu raison des Trophées 2013.

Pour réussir ceux de 2014, il a été ouvert à un, toujours jeune, mais plus large public puisqu'il ne fixe plus de limite d'âge (qui se limitera d'elle-même compte tenu des activités proposées), ni de constitution d'équipe puisque la mixité pourra être 2+2 ou 3+1, avec possibilité d'avoir un équipier hors éducation nationale.

Cette manifestation ne recevant plus de subvention du MJS, vu qu'elle s'adresse à tous les actifs, les frais d'inscription ne se limiteront plus à la licence + assurance mais à 50€ par inscrit soit 200 € par équipe constituée, avec une participation aux frais de transport de la 2FOPEN-JS.

Constat est fait, cependant, que, proposées à l'échelle nationale uniquement, l'information et la mobilisation ont du mal à atteindre la cible. Un travail important est à faire auprès des comités départementaux pour que l'implication, afin d'atteindre les objectifs, soit locale. Ce n'est que, par un travail « sur le terrain » que passe toute réussite.

Dans ce but, pour les Trophées de mai prochain, les comités départementaux à proximité du lieu où sont organisées les manifestations seront davantage sollicités. Nous espérons vraiment pouvoir compter sur leur implication et leur dynamisme.

- **STAGES DECENTRALISÉS**

La formation/information en direction des Responsables de comités départementaux a été maintenue le 18 mars. 2 stages de formation Accompagnateur Sorties en Moyenne montagne sont programmés : 5-6 avril à Urdos, et 17-18 mai à Nice.

CHALLENGES NATIONAUX GOLF - CARCANS

Contrairement à ce qui avait toujours été fait, à savoir organiser les Challenges 2 années de suite sur le même site, cela ne nous a pas été possible cette année, pour les raisons exposées lors du rapport d'activités

Tout avait été prévu, négocié, de l'hébergement aux rencontres en passant par la restauration et les moments festifs sur le site de Bombannes à Carcans, propriété de l'ONF

Mais, en décembre nous avons été informés du non renouvellement du bail de gestion confié à la Ligue de l'Enseignement, notre interlocuteur. (Aucun repreneur à ce jour.)

Pour 300 participants, il était trop tard pour approcher d'autres sites, au demeurant pas disponibles pour la grande majorité.

2 possibilités : supprimer totalement les challenges ou limiter le nombre de participants pour pouvoir envisager une autre organisation. Les golfeurs représentant pratiquement la moitié des participants aux challenges 2013, ne nécessitant pas la réservation de plusieurs gymnases, ce fut la seule possibilité d'organiser quand même des rencontres nationales cette année à Bordeaux. (Hébergement à l'Hôtel Campanile et golf à Margaux et Bordeaux Lac)

Il nous faudra probablement revoir l'organisation des Challenges à venir.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Claude DRAZEK remercie toutes les personnes présentes, se félicite de la bonne tenue de l'Assemblée Générale avec une appréciation particulière quant à la richesse des échanges.

La séance est levée à 16 h.

Le Président,



Claude DRAZEK

La Secrétaire Générale,



Adèle PAGAN